



# Contrôle des installations électriques haute tension

L'électricité est une source d'énergie indispensable dans votre entreprise. Par conséquent, vous avez besoin d'une installation à haute tension qui fonctionne en toute sécurité.

## 1. Que vérifie-t-on pendant le contrôle?

En tant qu'organisme de contrôle agréé, Normec BTV est responsable du contrôle de conformité obligatoire lors de la mise en service et après chaque modification importante de l'installation électrique à haute tension. Nous effectuons également la visite de contrôle annuelle.

## 2. Législation

Le contrôle de conformité et la visite de contrôle périodique sont imposés par l'A.R. du 8/9/2019 (nouveau RGIE) et l'annexe III.2-1 du livre III du Code sur le bien-être au travail.

## 3. Périodicité

Vous devez faire effectuer un contrôle de conformité avant chaque mise en service et après chaque modification ou extension importante. La visite de contrôle périodique doit avoir lieu chaque année.

Commandez ce contrôle maintenant  
dans votre bureau régional ou via  
[www.normecbtv.com](http://www.normecbtv.com)